

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



« Journée Mondiale des Zones Humides 2019 »

Une ballade au fil de l'eau organisée à Bricqueville-La-Blouette (50)

Dans le Pays coutançais, le 1^{er} mars à 9h30

Chaque année, la **Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)**, organisée en France depuis 2001, est célébrée tous les 2 février pour commémorer la signature de la **Convention de RAMSAR sur les zones humides de 1971**.

Dans le cadre de cette journée, l'**Association pour la Valorisation du Recyclage et l'Information Locale (AVRIL)** et la **Cellule d'Animation Technique pour les Eaux et les Rivières (CATER de Normandie)**, en partenariat avec l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)**, organisent une animation à destination du **grand public**, en présence **d'élus locaux, afin d'informer et d'échanger** sur la gestion des milieux humides et aquatiques à l'échelle des collectivités, notamment dans le cadre de l'exercice des compétences **GEMAPI** (Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage, de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, **PLUi** et de la mise en œuvre du **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) **Sienna, Soulles, côtiers ouest du Cotentin**.

Ces politiques publiques de préservation des zones humides concourent à l'intégration de ces milieux dans notre cadre de vie et pour la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets (augmentation des températures, des fréquences et intensités des périodes de crue/sécheresse, montée rapide du niveau de la mer...).

Ainsi, des **temps d'échanges se dérouleront dans le cadre d'une balade « au fil de l'eau » le long de la Soulles, sur la commune de Bricqueville la Blouette** (Départ : parking de la mairie de Bricqueville-la-Blouette, rendez-vous à 9h30, pour une ballade d'environ 2h - Prévoir des chaussures de marche imperméables). Cette animation sera l'occasion de présenter les rôles des zones humides et leur diversité, mais également le lien qu'elles entretiennent avec les cours d'eau.

Une zone humide, c'est quoi ?

Les zones humides sont **des zones de transition entre terre et eau**. On peut les définir comme étant des terres imprégnées ou recouvertes d'eau douce, salée ou saumâtre.

En Normandie occidentale, on recense actuellement environ **150 000 ha** de zones humides (soit 10% du territoire). Les deux-tiers correspondent essentiellement à des **prairies humides**, situées le long des cours d'eau, la plupart du temps **en secteur agricole** (environ 66%).



Pourquoi s'intéresser aux zones humides ?

L'effet cumulé de la dégradation de ces zones humides à l'échelle des bassins versants engendre **des conséquences graves en particulier pour la qualité et la quantité de la ressource en eau.**

En effet, les zones humides jouent des **rôles essentiels dans le cycle de l'eau en agissant comme une sorte d'éponge. Elles peuvent assurer les fonctions suivantes : rétention des inondations et limitation de l'érosion des sols, réservoir d'eau en période de sécheresse (soutien des débits d'étiage et recharge des nappes), stations d'épuration naturelles, réservoirs de biodiversité, productivité biologique, régulation climatique (séquestration du carbone).**

Les analyses de la DREAL de Normandie tendent à montrer que **50% des zones humides sont dégradées** (aménagement urbains, usages agricoles, réchauffement climatique, ...), or **les efforts collectifs ne sont pas à la hauteur des enjeux de préservation !** C'est un des objectifs de la CATER de Normandie que d'aider et d'accompagner à la préservation et à la restauration des zones humides, à une échelle efficace.

Pour en savoir plus :

Ainsi, afin de sensibiliser le grand public sur l'intérêt de préserver les zones humides, **un film a été réalisé suite à la journée « zones humides et agriculture », réalisée sur le bassin de l'Orne en 2014, par la CATER et Normandie TV**, qui avait couvert l'événement.

Le film est visible sur le site de la CATER à l'adresse suivante :

<http://www.cater-normandie.fr/mediatheque/videos.html#!prettyPhoto/14/>

Par ailleurs, toute la documentation sur les zones humides recensée par la CATER est téléchargeable sur son site, ainsi que la **dernière version de la plaquette « zones humides » :**

<http://www.cater-normandie.fr/mediatheque/documents/plaquette-zh-cater.html>

À propos de l'association AVRIL

AVRIL est une association agréée de préservation de la nature, d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et à la mobilité internationale. Elle appuie son action sur des fondements de démocratie, de respect et d'enrichissement mutuel, de laïcité et d'indépendance.

AVRIL propose, depuis 1983, ses compétences pour faire connaître et aimer, par des pratiques participatives, les différents milieux naturels de la Manche, et ainsi sensibiliser les populations à la protection et la valorisation des milieux et de la biodiversité des territoires qu'elles fréquentent.

Dans son 11^e programme, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) a souhaité mettre l'accent sur les zones humides. Depuis 2007, avec son soutien financier, AVRIL mène une action pour la préservation des zones humides. Ce soutien s'est concrétiser avec la création d'un poste de technicien zones humides et bocage. Le rôle d'AVRIL est d'accompagner les acteurs du territoire dans la restauration des zones humides et leur présevation.

<http://www.associationavril.org/>

À propos de la CATER de Normandie

La **Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières** (CATER) est une association à but non lucratif (loi 1901) créée en 1999. L'association a pu naître grâce à la volonté commune des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, des Conseils départementaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, du Conseil régional de Normandie et des Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) qui se sont tous convaincus de l'intérêt d'un outil régional pour l'appui à la mise en œuvre des politiques de restauration et de gestion des milieux aquatiques et humides et des ressources en eaux superficielles à l'échelle des bassins versants.

Basée à Athis-Val-De-Rouvre, le personnel de la CATER forme une équipe pluridisciplinaire de 6 salariés. Les chargés de mission assurent une animation technique auprès des collectivités territoriales pour les accompagner dans leurs programmes et travaux en faveur des milieux aquatiques.

<http://www.cater-normandie.fr/>

Contacts presse :

Association AVRIL - L'Aquascole - 1, rue Le Viquet

50200 SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES

Alicia BOUVET - alicia.bouvet@associationavril.org

Contact téléphonique : 02 33 19 00 35

CATER – Le Moulin de Ségrie – 61100 ATHIS-VAL-DE-ROUVRE

Estelle MAVOKA-ISANA - estelle.mavoka-isana@cater-normandie.fr

Contact téléphonique : 06.52.86.24.68